



NOTAIRE
Michel BESANCENOT
michel.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Frédéric DUPUY
frederic.dupuy@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Laurent THIEBAUT
laurent.thiebaut@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Thibaut BESANCENOT
thibaut.besancenot@notaires.fr
04 68 11 22 38

1019829 /FD /FR /FR

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude),

Certifie et atteste avoir reçu, le 27 avril 2022, la VENTE,

Avec la participation de Maître Pierre GALINIER, Notaire à CARCASSONNE (Aude), assistant l'acquéreur.

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles 251 Rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

La Société dénommée **L'IBIZA**, Société civile immobilière dont le siège est à PEZENS (11170), 7 B Avenue de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 493682637 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CARCASSONNE.

Du bien ci-après désigné :

Désignation

A PEZENS (AUDE), 11170, Pech Donnat,

Une parcelle de terrain à bâtir, destinée à la construction d'une maison d'habitation,

Portant le numéro un (1) du lotissement dénommé « LES HAUTS DU PECH ».

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AP	223	PECH DONNAT	00 ha 04 a 00 ca

Lotissement

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de PEZENS en date du 1er mars 2021, portant le numéro PA 011 288 20 D0001.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître Frédéric DUPUY notaire à CARCASSONNE (Aude), le 27 avril 2022, lequel acte sera publié au service de la publicité foncière de CARCASSONNE, avant ou en même temps que les présentes.

PRIX

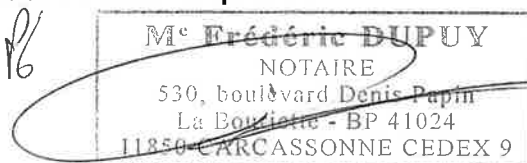
La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENTS EUROS (51 900,00 EUR).**

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A CARCASSONNE (Aude)
LE 27 avril 2022,**



SAS MICHEL BESANCENOT, FREDERIC DUPUY, LAURENT THIEBAUT, THIBAUT BESANCENOT Notaires associés

530, Boulevard Denis Papin
BP 41024

11850 CARCASSONNE CEDEX 9
04 68 11 71 55 - 530-notaires.fr
RCS CARCASSONNE, SIREN : 888 833 952

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

